



Lettre ouverte à Monsieur Pierre Eric POMMELLET, PDG de Naval Group



Monsieur le Président,

Le 5 juillet dernier, le Conseil d'Administration validait un projet de réorganisation du Groupe et le projet « Var ». Ce projet impliquerait notamment la fermeture des sites de Saint-Tropez et de Bagneux, avec le transfert de la quasi-totalité des personnels de Bagneux vers le site d'Ollioules.

Outre le mauvais timing de cette annonce car on ne peut plus anxiogène avant les vacances d'été, celle-ci a depuis laissé un goût amer chez les collaborateurs de Bagneux qui se sentent trahis.

Depuis le mois de juillet, suite à une initiative lancée par la **CFE-CGC**, ces derniers se sont exprimés à travers un questionnaire (*nous vous adressons les résultats en pièce jointe*). Celui-ci est sans appel quant à la situation dramatique ressentie à titre individuel mais aussi quant aux conséquences énormes pour Naval Group qui selon les résultats verrait partir pas moins de 90 % des compétences SMC vers d'autres entreprises du bassin parisien si ce projet aboutissait (en effet, seulement 10 % des collaborateurs seraient prêts à aller sur Ollioules).

Aujourd'hui, les élu(e)s **CFE-CGC** constatent l'émergence d'un fort mal être pour bon nombre de salariés (avec risque de RPS) et vous interpellent solennellement afin de vous faire prendre conscience de cet état de fait et vous inviter à bien mesurer les conséquences des décisions qui seraient prises.

Vous comprendrez que la motivation et la confiance ne sont plus là.

Vous êtes en train de tuer l'esprit d'entreprise à Bagneux, d'impacter l'attractivité de Naval Group via le non-respect de ses salariés et de démoraliser l'ensemble des salariés du groupe, au-delà des seuls sites concernés.

Les personnels se sont clairement exprimés en témoignant à la fois d'un profond désarroi, d'un sentiment d'abandon fort et de beaucoup d'incompréhension. Ils attendent désormais des réponses claires à leurs interrogations et notamment de savoir en quoi le regroupement de l'activité SMC du site de Bagneux sur le site d'Ollioules concourt à une organisation plus efficace.

Quelles sont les raisons objectives qui justifieraient une telle opération ?

Une simple économie de coûts ?

Au prix d'une perte de compétences dommageable à moyen terme pour le Groupe et ses clients ?

Monsieur le Président, nous refusons de croire à une décision définitive tant les conséquences sur nombre de programmes seraient préjudiciables pour l'ensemble du Groupe et de nos clients.

Nous ne saurions trop vous suggérer de venir vous ou un membre du COMEX en présentiel afin d'intervenir auprès des personnels et répondre en direct à leurs légitimes questionnements.

Nous sommes convaincus que les moyens peuvent être mis en place pour conserver les compétences et la vie du site de Bagneux. Tout est une question de volonté et de considération.

Les élu(e)s et représentant(e)s CFE-CGC Région Parisienne.

CFE-CGC Naval Group Région Parisienne

P. Lemoine 06.65.79.96.39 - E. Tiriou 06.74.44.59.50 - D. Codron 06.86.70.85.09 -
S. Raffin 06.30.16.84.23 - S. Moinaux 06.74.00.02.22 - S. Delorme 06.84.26.69.44 -
G. Le Floch 06.74.44.60.17 - A. Denoyel 06.75.04.99.70



J'adhère !
NAVAL
GROUP

Cliquez
ici